



Une personne que je connais agit peut-être de façon agressive ou violente.

En tant que voisin, ami, membre de la famille ou collègue, que puis-je faire pour apporter mon aide?

Agir pour prévenir ou lutter contre la violence n'est pas toujours une question d'héroïsme. Il existe des options qui correspondent à vos besoins de sécurité, à votre style personnel, à votre relation avec la victime ou l'agresseur, ainsi qu'à la situation dont vous êtes témoin.

En intervenant, vous pouvez sauver une vie.

ÉTAPE 1 : Croyez la victime.

Il peut être difficile de reconnaître qu'une de nos connaissances blesse quelqu'un d'autre.

Si une personne dit avoir peur pour sa sécurité ou sa vie, CROYEZ-LA!

Si une personne vous dit qu'elle a été frappée ou blessée par quelqu'un d'autre, CROYEZ-LA!

Si vous êtes témoin d'un comportement violent ou agressant de la part d'une de vos connaissances, CROYEZ CE QUE VOUS VOYEZ.

ÉTAPE 2 : Intervenez.

Ne risquez pas votre propre sécurité. Si vous ou une autre personne êtes en danger immédiat, obtenez de l'aide. Composez le 911.

- **Parlez à la personne.** Choisissez un moment où elle est calme. Choisissez un endroit sûr pour vous. Exprimez votre sollicitude et votre préoccupation pour cette personne. Essayez de ne pas juger.
- **Soyez précis.** Nommez le comportement qui vous inquiète. Essayez d'éviter les excuses ou les explications.
- **Soyez clair :** les agressions et la violence sont inacceptables, et il existe des solutions.
- **Fournissez de l'information** sur les ressources qui aideront cette personne à se débarrasser de son comportement. Rappelez-lui que cela ne doit pas se passer ainsi, qu'elle peut obtenir de l'aide.

Les agresseurs peuvent trouver de l'aide à l'Île-du-Prince-Édouard. Composez le numéro du programme Turning Point, qui offre de l'assistance ou des conseils : 902-368-6392 ou 902-569-7613.

Si vous êtes témoin de violence faite à un enfant ou si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de violence, vous devez rapporter la situation en appelant le Service de protection de l'enfance au 1-877-341-3101. Si vous soupçonnez de la violence ou la négligence envers une personne âgée, veuillez communiquer avec le Service de protection des adultes en composant le 902-892-4790.

POUR EN SAVOIR PLUS

Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale à l'Île-du-Prince-Édouard

<http://stopfamilyviolence.pe.ca>

ÉTAPE 3 : Apprenez à reconnaître les facteurs de risque de violence future.

Il est possible que vous puissiez intervenir et prévenir des incidents de violence si vous avez conscience des facteurs de risque. Les signes avertisseurs varieront selon la situation, l'agresseur et les antécédents de violence.

- La personne peut avoir fait usage de la violence par le passé.
- La violence est devenue récemment plus fréquente ou plus grave.
- La séparation est récente ou imminente.
- La personne a eu des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie.
- La personne a, par le passé, enfreint une ordonnance du tribunal.
- La personne est déprimée.
- La personne a menacé ou tenté de se suicider, récemment ou par le passé.
- La personne a accès à des armes ou elle en possède.

Fiez-vous à votre instinct : Si vous pensez que quelqu'un est en danger, ou si vous-même êtes en danger, composez le 911.

Si vous remarquez ces facteurs de risque, vous ou la personne proche de l'agresseur pourriez avoir besoin d'un plan de sécurité. Des ressources communautaires comme celles ci-dessous pourraient vous aider.

BESOIN D'AIDE?

**Services aux victimes - Î.-P.-É.
Charlottetown 902-368-4582
Summerside 902-888-8218**

**Services de prévention de la violence
familiale de l'Î.-P.-É.
fvps.ca 1-800-240-9894**

**Refuge pour femmes Chief Mary Bernard Memorial
cmbmws.morriscode.ca 1-855-287-2332**

**Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression
sexuelle de l'Î.-P.-É.
www.peirsac.org 1-866-566-1864**

**EN DANGER IMMÉDIAT
911**